

Image not found or type unknown



décompte obligatoire ?

Par **Dominique B**, le **19/08/2019** à **10:39**

après le décès du souscripteur, le bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie a bien perçu les fonds (avec retard toutefois) mais n'a reçu aucun décompte. Est-ce normal ? la compagnie d'assurance n'a-t-elle pas une obligation d'information ?